



## LA FARLEDE-TOULON ECHECS ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2016

Le vingt-trois juin deux mille seize à 18 heures 30 s'est tenue à la Salle polyvalente de La Farlède l'assemblée générale de l'association La Farlède Toulon Echecs.

Sont présents ou représentés : 21 adhérents sur 165.  
Les statuts n'imposent aucun quorum et l'assemblée peut délibérer.

### I. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE 2015

Le compte rendu de l'AG du 23 juin 2015 a été publié sur le site.

**Vote sur le compte rendu de l'AG du 23 juin 2015 :**

pour 21                      abstention 0                      contre 0

**Le compte rendu est approuvé.**

### II. RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITE

La présidente Martine Bolla présente le rapport moral et rapport d'activité. Elle souligne l'importance du bénévolat sans lequel rien ne serait fait dans notre association et remercie tous les intervenants qui permettent au club d'assurer son activité, tout au long de l'année et de manière ponctuelle lors des manifestations.

Elle remercie les municipalités de La Farlède et de Toulon pour leur aide.

La ville de La Farlède nous aide tout au long de l'année par la mise à disposition de salles et une subvention en rapport avec l'activité déployée.

Les relations avec la ville de Toulon sont à consolider.

L'activité a été très intense cette année comme les précédentes :

- nombreuses animations échecs au club, en établissements scolaires (temps scolaire, NAP) et dans des structures de la société civile notamment en maison de retraite
- nombreuses compétitions organisées par notre club
- renforcement des cours d'échecs adultes au club
- forte participation aux compétitions individuelles et par équipes, jeunes et seniors
- organisation d'un Open international à La Farlède en juillet 2015

Les résultats sportifs sont satisfaisants et témoignent de la vitalité de notre club

Notre club a encouragé la formation d'arbitres et notamment d'arbitre jeunes.

Le club compte actuellement 165 licenciés

**Vote sur le rapport moral et rapport d'activité :**

pour 21                      abstention 0                      contre 0

**Le rapport moral et rapport d'activité sont approuvés**

### **III. RAPPORT FINANCIER**

Le trésorier Michel TRICOT présente le compte de résultat du 10/06/2015 au 10/06/2016 et le budget prévisionnel 2016-2017. La situation est tout à fait saine avec un solde créditeur satisfaisant.

Les dépenses et les recettes de l'exercice sont plus importantes que les années précédentes à cause de l'Open international de juillet 2015. Le budget prévisionnel équilibré à 37 500 € revient à une situation d'année normale.

Suivent diverses questions sur les différents frais et les subventions. La présidente rappelle que les adhérents peuvent renoncer au remboursement de leurs frais de déplacement et en faire don à l'association ; les sommes correspondantes sont alors inscrites en recettes et en dépenses dans les comptes.

Une estimation du travail bénévole et des frais de salles a été réalisée sur la base de 10 euros de l'heure pour chaque bénévole et de 200 euros la journée pour une salle et 100 euros la  $\frac{1}{2}$  journée.

Ces sommes ont été portées, conformément à la loi, au pied du compte en dépenses et en recettes

**Vote sur les comptes de l'exercice 2015-2016 :**

pour 21                      abstention 0                      contre 0

**Les comptes de l'exercice sont approuvés**

**Vote sur le budget prévisionnel 2016-2017 :**

pour 21                      abstention 0                      contre 0

**Le budget prévisionnel est adopté**

### **IV. ÉLECTION AU COMITE DIRECTEUR DANS LA LIMITE DES PLACES VACANTES**

Question est sans objet cette année.

Il est rappelé que l'année 2017 sera une année électorale pour le club.

### **V. RAPPROCHEMENT DE CLUBS**

Le club farlèdois multi-activités « Les riches Heures » disparaît mais les membres de la section échecs souhaitent poursuivre leur activité. En concertation avec les responsables notre club se propose d'intégrer ces nouveaux membres. Cela permettra d'ouvrir un créneau échecs pour adultes à La Farlède le vendredi en début d'après-midi.

Le club « Ecole d'Échecs Toulonnaise » présidé par JF Gentilleau ne sera plus affilié à la FFE la saison prochaine. En concertation avec JF Gentilleau notre club se propose de licencier à la FFE les adhérents de l'Ecole Toulonnaise. Des démarches sont en cours auprès de la FFE pour obtenir le statut de non muté pour ces joueurs.

Vote sur le projet de rapprochement de clubs 2016-2017 :  
pour 20                      abstention 0                      contre 1  
Le projet de rapprochement de clubs est adopté

#### VI. PREPARATION DE LA SAISON 2016-2017

Le montant des adhésions est sans changement :

Jeunes : 75 €                      Seniors licence A : 85 €                      Seniors licence B : 50 €

Tarif réduit pour la 2-ème personne d'un même foyer

Pour l'organisation de compétitions : la présidente a pris des options pour réserver des salles à La Farlède. Un premier point pourra être effectué lors de la réunion du Comité varois le samedi 25 juin.

Le fonctionnement du secteur jeunes à Toulon est actuellement dans l'incertitude, en attente d'une possible décision de réorganisation du Service Jeunesse de la Ville de Toulon. Un contact sera pris avec les responsables de ce service pour faire le point.

Alexander Boelen et Benjamin Nouri suggèrent de modifier l'organisation du tournoi interne pour le rendre plus attractif. Il est envisagé une formule de tournoi permanent.

#### VII. QUESTIONS DIVERSES

Alexander Boelen propose d'établir un partenariat avec un club d'échecs d'Amsterdam : organisation d'un match interclubs soit chez nous, soit aux Pays-Bas

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures 30

La présidente, Martine BOLLA



Le secrétaire, Denis LEPELLETIER

